



Droit intervention domaine public et privé réunis

Par **many_old**, le **12/12/2007** à **17:39**

mesdames messieurs bonjour !
je cherche à monter une structure mettant en relation deux milieux (environnement et insertion) sa mission est d'apporter un nouvel outil d'insertion (protocole d'accueil et tout...) par l'organisation de chantiers événementiels de grande envergure sur des thématiques de régulation d'espèces invasives. Afin de rendre cohérentes les interventions, les chantiers se doivent d'être homogènes, or le morcellement du territoire ferait intervenir sur le domaine public ainsi que sur le privé. y a-t-il un cadre associatif qui permettrait d'utiliser des fonds publics sur le domaine privé ?
si tous les propriétaires (collectivités comme particulier) sont réunis sous l'égide d'une association, peut-on obtenir une cohérence territoriale gage d'un travail efficace de régulation d'espèces invasives ?
merci à vous et bonnes fêtes !